

## Bulle encourage ses habitants à aller à vélo

**Deux-roues** » « Bravo t'es à vélo! » c'est avec ce slogan que Bulle souhaite encourager ses habitants à utiliser leur deux-roues dans leur déplacement quotidien. La ville vient en effet de lancer une campagne pour promouvoir l'utilisation de la petite reine. « Bulle est presque plate. C'est une ville idéale pour le vélo », a souligné la conseillère communale, Marie-France Roth Pasquier, lors d'une conférence de presse hier matin.

Outre des inscriptions au sol, des tous-ménages et des affiches qui rappellent les bienfaits de ce mode de déplacement doux, des pompes à vélo en libre-service sous forme de bornes ont été installées à la gare et à la Grand-Rue. La commune a également fait l'acquisition de deux vélos-cargos électriques pour le transport d'enfants ou de marchandises. Stationnés en face de la brasserie du Moderne à Bulle et de la pharmacie Saint-Roch à La Tour-de-

Trême, les véhicules sont à réserver via l'application ou le site internet de carvelo2go.ch. Sponsorisé par la section fribourgeoise du TCS, un troisième vélo-cargo sera également à la disposition de la population d'ici quelques semaines en face du restaurant Le 43.

**A la fin juin**, une action ciblée sur les adolescents sera également proposée à plusieurs classes du Cycle d'orientation de Bulle. La ville va profiter du lancement de cette campagne pour mesurer l'utilisation du vélo dans le chef-lieu. « Les relevés auront lieu chaque année en juin en cinq endroits de la ville. Cela nous permettra de voir l'évolution sur plusieurs années », explique Cédric Jungo, adjoint du chef du département technique.

« Promouvoir le vélo n'est pas nouveau à Bulle », rappelle Marie-France Roth Pasquier. L'opération lancée hier



Le slogan se décline sur sol et affiches.

Alain Wicht

s'inscrit dans le plan d'action vélo initié par la commune en 2015 à la suite d'un audit sur la mobilité douce. Depuis, de nombreuses actions ont été menées, telles que la mise en place d'une commission vélo ou la création d'une page internet dédiée au vélo sur le site de la commune. La ville a également conduit une enquête auprès de 500 citoyens pour connaître les raisons d'utilisation ou de non-utilisation du vélo, ainsi que les besoins des usagers. Une plateforme « vélophone » permet aussi d'annoncer aux autorités les problèmes rencontrés par les cyclistes. « Chaque année, nous planifions des mesures d'assainissement des points dangereux pour les cyclistes », indique Marie-France Roth Pasquier. Une étude a, en outre, été lancée afin de réaliser un parking sécurisé pour les vélos dans le cadre de la future gare de Bulle. » **MAUD TORNARE**

### COMMUNES EXPRESS

#### NUVILLY

**Comptes 2017**: Bénéfice de 6200 fr. pour un total des charges de 1,7 mio et après des amortissements supplémentaires de 268 000 fr. et une attribution aux réserves pour 25 000 fr. **PAL**: Pour obtenir du canton l'approbation totale de son Plan d'aménagement local, Nuvilly doit compléter le plan. Le montant de 30 000 fr., accordé par l'assemblée, sera alloué à cette tâche. **Participation**: 14 citoyens, jeudi. **Source**: Anne-Marie Durussel, syndique. **DEF**

#### PAYERNE

**Centre sportif**: Le parlement local a accepté à l'unanimité la troisième étape de rénovation du Centre sportif de la Promenade devisée à 2,6 millions. Ces travaux intérieurs planifiés sur trois ans permettront notamment une remise à niveau technique et énergétique du bâtiment. **Participation**: 50 conseillers communaux sur 69, jeudi. **DEF**

L'aménagement du territoire figurait jeudi soir au menu du Conseil général du chef-lieu glânois

## Le quartier d'Arruffens sera densifié

« CHARLES GRANDJEAN

**Romont** » Une voie pour les bus sur une route de l'Industrie élargie, de nouvelles liaisons est-ouest pour les cyclistes et piétons. Le quartier d'Arruffens, au sud-ouest de la ville de Romont s'est retrouvé au cœur de la séance du Conseil général romontois de jeudi. Raison de cet intérêt: la nature particulière de cette zone de 20 hectares qui s'étend entre la route de l'Industrie et celle de Billens.



« Nous espérons récupérer de l'espace public »

Marc Menoud



Les propriétaires du quartier d'Arruffens gagneront en surface à bâtir pour autant qu'ils coopèrent avec la commune. Alain Wicht

« Le plateau d'Arruffens représente une certaine complexité avec des villas individuelles, des immeubles locaux ou encore des entreprises », a souligné le conseiller communal Marc Menoud, en charge de l'aménagement. Pour homogénéiser le quartier, la commune dispose d'un nouvel outil: le Plan d'aménagement de détail cadre (PAD-cadre). Plus précis qu'un Plan d'aménagement local (PAL), couvrant un territoire plus large qu'un simple PAD, cet instrument s'inscrit dans la révision générale du PAL. « Selon la LAT (loi sur l'aménagement du territoire), on doit optimiser l'utilisation des zones à bâtir déjà existantes », a rappelé l'architecte Laurent Ollivier du bureau Urbaplan, lors de sa présentation du projet devant le Conseil général. « Avec ce PAD-cadre, nous espérons récupérer de l'espace public afin d'aménager des espaces de parc, des places de jeu, des cheminements pour les écoliers », a

détaillé Marc Menoud en marge de la séance.

Densifier tout en agrandissant l'espace public, une ambition contradictoire? « Non, nous voulons inciter les privés à entrer dans la logique suivante: on leur permettra d'augmenter leur surface de plancher, s'ils nous mettent à disposition des bordures de parcelle. »

Quant au futur visage du quartier, il fera la part belle aux logements et à l'économie de services. « La révision du PAL sera déposée en septembre de cette année. Une séance d'information aura lieu le 21 août », a encore informé Marc Menoud.

#### Des photos valorisées

Le Conseil général a adopté à l'unanimité cinq nouveaux crédits d'investissements. Il s'agissait d'abord d'octroyer 125 000 francs pour la numérisation, la mise en ligne et la

#### NOUVEAU CONTAINER À DÉFAUT D'ÉCOLE

Le conseiller communal Didier Demierre a informé qu'une séance avait eu lieu la veille avec le bureau d'ingénieurs qui étudie la faisabilité des différentes variantes du projet d'école. « Comme annoncé en février, deux variantes, une partielle et une totale, ont été étudiées » (il était question de trois variantes, voir *La Liberté* du 24 février, ndlr). L'une des variantes serait-elle passée à la trappe? « Non, assure Didier Demierre en marge du Conseil général. Nous considérons toujours la version intermédiaire qui englobe l'accueil extrascolaire. Celui-ci pourrait être affecté au site de la Condémine selon les coûts. La priorité aujourd'hui est de chiffrer les variantes minimale et totale. » Plusieurs voix de conseillers généraux se sont élevées pour revenir sur le pro-

jet de l'école. « Pourquoi le site de la Condémine a-t-il été abandonné? » a ainsi lancé la conseillère générale verte Christelle Masur Luu. Si plusieurs questions sont en suspens, le Conseil communal a annoncé qu'il présenterait les diverses options au Conseil général en octobre. Une information à la population aura ensuite lieu, suivie d'une demande de crédit pour le projet choisi.

En attendant, la conseillère communale Micheline Poulin a annoncé que le Conseil communal ouvrira une nouvelle classe à la rentrée prochaine, en raison des effectifs scolaires récemment établis et de l'arrivée de sept élèves de Billens. « Nous ferons donc l'acquisition d'un nouveau pavillon qui sera installé à l'école de la Condémine. » **CG**

gestion de la collection photographique de Jean-Louis Donzallaz. Ce crédit comprend aussi la réalisation d'une exposition et d'un catalogue. Cette enveloppe complète un premier crédit de 65 000 fr. adopté en décembre 2015 pour l'acquisition et la conservation de la collection. Un crédit de 300 000 fr. permettra la réfection du tronçon de route communale qui donnera accès au site où s'implantera l'entreprise EFSA, spécialisée dans la pose de rails. Le Conseil général a aussi octroyé des montants de 200 000 fr. pour une mise en séparatif et de 150 000 fr. pour la réfection des toilettes publiques de la gare.

Côté financier, la commune boucle son exercice 2017 sur un bénéfice de 135 000 fr. après amortissements extraordinaires de 1,1 million de fr. Son compte d'investissements affiche un excédent de dépenses de 4,8 millions de francs. »